



Le Soussigné Consul de Naples, comme un des commissaires  
 d'une Société formée pour soulever les orphelins & veuves des colons  
 tués au Brésil, prie S. E. Monsieur José Donizacio de Andrade  
 e Silva, Ministre d'Etat & des relations extérieures, de vouloir  
 bien lui indiquer l'heure à laquelle S. E. daigneroit l'admettre  
 conjointement avec deux autres membres de la commission  
 à une courte audience, pour demain si possible. —

Rio de Janeiro 12 Mars 1832.

*Joseph Peremine*  
 Consul de Naples.